

**CONSEIL MUNICIPAL DU 7 Mai 2021**

---

Compte rendu de la séance du 7 Mai 2021, du Conseil Municipal régulièrement convoqué en date du 3 mai 2021 et réuni à la salle polyvalente en séance en huis clos sur réservation afin de respecter les restrictions sanitaires liées au COVID-19 sous la présidence de Monsieur **Guido ROMANO**, Maire de Vincelles.

**Ouverture de séance à 20h00**

---

**Etaient présents** : Guido ROMANO, Cyril AUZOU, Philippe BLONDELET, Tiphaine DARDOISE, Laurent FOUINAT, Christophe GAUDOIN, Sandrine GUERVILLE, Monique LE CORGNE, Jacqueline PICQ, Rose-Marie WRONA, Armelle TAMBOUR

**Absents excusés** : Emilie TAPIN, Gilles BIERRY, Sylvie DELPECH,

**Absents non excusés** : Jean-Claude BOSCH

**Secrétaire de séance** : WRONA Marie-Rose

---

**1. Lecture et Approbation du conseil municipal du 9 Avril 2021**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 9 Avril 2021.

**2. Validation de la convention de propagande pour les élections départementales.**

Les conseils départementaux seront renouvelés dans leur intégralité en 2021. Ces élections auront lieu le 20 et 27 juin 2021.

La commune de Vincelles en tant que chef-lieu de canton sera le relais dans l'envoi de la propagande électorale.

La convention entre la commune de Vincelles et la préfecture établit les missions de la commune et leur mise en œuvre.

Ses missions principales seront les travaux de mise sous pli et de colisage des documents de propagande électorale (bulletin de vote et circulaires).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise le maire à signer cette convention et tous documents afférents à cette opération.

**3. Transfert du site internet de la commune sur Cmonsite**

Le site internet de la commune est actuellement hébergé par l'entreprise Territoire numérique BFC. Cette dernière a décidé de fermer le service actuel d'hébergement pour en créer un autre dénommé Cmonsite.

La commune doit à ses frais payer le transfert de l'ancien service au nouveau ou choisir une autre entreprise pour l'hébergement de son site.

Un devis a été transmis par Ordimedia concernant le transfert du site et la formation des collaborateurs pour un montant de 2 915 HT auquel il faut rajouter la prestation d'hébergement par CMonsite de 300€ ht/an

CentreFrance propose la création du site sous deux formules :

- Essentielle : 10 pages graphisme minimum pour 1500 € HT
- Personnalisée : 25 pages graphisme moderne et intuitif 2500 € HT

La prestation et la maintenance du site est de 327 € HT par an.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de mettre en attente la décision et d'effectuer des recherches complémentaires.

#### **4. Projet des voies douces / du Vélo route de Coulanges la Vineuse/Vincelles**

La commune de Coulanges la vineuse a construit un projet de voie douce et de Véloroute sur leur commune. Ce projet s'étend jusqu'à l'entrée de la commune de Vincelles. Le maire soumet au conseil municipal la proposition de continuer cette voie douce sur la commune de Vincelles ou de ne pas étendre cette voie sur Vincelles.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et compte tenu du nombre de projets déjà en cours, décide de ne pas donner suite à cette opération à ce jour.

#### **5. Validation pour la SPL Pays Coulangeois de la part variable 2021 et des missions spécifiques 2020**

La commune de Vincelles a délégué à la SPL Pays Coulangeois le service publique Enfance et Jeunesse (Périscolaire). La SPL nous facture pour cette prestation une part fixe et une part variable. Pour l'année 2021, la part variable s'élève à 6057.54 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide ce montant et autorise M. Le maire à signer tous documents afférents à cette opération.

#### **6. Tarifs photocopies**

<b>Photocopies (07/05/2021)</b>	
A 4	0.30 €
A4 recto verso	0.45 €
A4 couleur	0.55 €
A 3 (grand format)	0.45 €
A3 couleur	0.65 €
A3 recto verso	0.60 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide ces tarifs.

## **7. Question Diverses**

- Proposition de mettre en place une jardinière ou un poteau entre Rue Clamart et la boulangerie pour éviter le stationnement gênant. M. Le maire propose de mettre en place un panneau stop pour ralentir la circulation routière dans la grande rue.

- Un conseiller transmet le souhait d'un administré que le concassé mis en place par la commune sur la route de Vincelottes soit aplani

- Le camping « Les Ceriselles » est ouvert depuis le 8 mai 2021.

- Panneau information du Camping à mettre en place à la halte nautique par les employés de la commune.

**La séance est levée à 22h15**

**La date de la prochaine réunion est fixée au 11 juin 2021**

**Vendredi à 20h**

Guido ROMANO	
Cyril AUZOU	Gilles BIERRY
Philippe BLONDELET	Jean-Claude BOSCH
Tiphaine DARDOISE	Sylvie DELPECH
Laurent FOUINAT	Christophe GAUDOIN
Sandrine GUERVILLE	Monique LE CORGNE
Jacqueline PICQ	Armelle TAMBOUR
Émilie TAPIN	Rose-Marie WRONA